

Madame, Monsieur,

Le Président de la République a annoncé l'ouverture progressive des écoles à partir du lundi 11 mai et le mardi 12 mai pour les élèves. Le Ministre de l'Education Nationale et de la Jeunesse en a précisé le cadre. L'Inspecteur d'Académie a envoyé le plan de reprise du département de l'Eure, les directrices et la municipalité ont travaillé à la mise en œuvre de cette réouverture. En voici les points essentiels :

**Objectifs** : Dans un strict respect des conditions de sécurités sanitaires, assurer la progressivité du retour à des modalités de scolarité ordinaire à terme, pour les élèves de la GS au CM2 surtout pour les plus fragiles et poursuivre la prise en charge des enfants des personnels indispensables.

Les conditions sanitaires :

Les abords des écoles pour les entrées et les sorties seront aménagés avec une schématisation au sol afin de respecter la distanciation sociale afin que les personnes qui arrivent et repartent ne se croisent pas et respectent les distances de sécurité. Les parents ne pourront pas entrer dans les écoles, les enfants seront pris et remis en charge à la grille (Petits Prés élémentaire) ou à la porte (Petits Prés maternelle). Des agents municipaux assureront dans un premier temps le respect des règles sanitaires aux abords des écoles.

Pour l'école Veucelin, l'arrivée se fera par le petit chemin en respectant la distance de 1 mètre schématisée au sol (et par le portail pour la garderie en respectant la distance de 1 mètre schématisée sur le trottoir). Le départ sera accompagné par l'enseignante jusqu'au véhicule ou la personne qui reprend l'enfant. Les parents ne viendront pas attendre sur le parking de l'école.

Au sein des écoles, chaque groupe de moins de 15 élèves en élémentaire et moins de 10 élèves en maternelle sera pris en charge par un enseignant dans une classe (école élémentaire) et/ou dans la salle de jeux (école maternelle). Les groupes sont pris à temps complet, pas d'alternance pour l'instant. Mais cette organisation pourra évoluer en fonction du nombre d'élèves devant être accueillis. Chaque espace d'accueil sera réaménagé de manière à pouvoir respecter les distances de sécurité.

Tout le personnel adulte portera des masques et/ou des visières. Il n'y aura pas de masque pour les élèves de maternelle pour lesquels cela pourrait plutôt représenter un facteur de risque mais il sera autorisé pour les élèves de l'école élémentaire si les parents le souhaitent et lui en procurent.

Les gestes barrières, en particulier le lavage régulier des mains (au moins 30 secondes) aura lieu de nombreuses fois dans la journée (à l'arrivée, à chaque passage aux toilettes, après avoir touché un matériel, avant et après le repas, au retour des récréations, après avoir toussé ou s'être mouché etc...).

Chaque famille devra prendre la température de son enfant chaque matin afin de ne pas l'envoyer à l'école s'il présente des symptômes. Si toutefois un enfant présentait des symptômes en classe, il serait isolé, équipé d'un masque antiprojection et ses parents seraient invités à venir le chercher dans les meilleurs délais. Il faudra donc

bien redonner un numéro de téléphone valide si celui qui est enregistré à l'école risquait de ne plus l'être.

Le passage aux toilettes sera encadré par un adulte à tous les niveaux de classe afin de s'assurer du respect des gestes barrières.

Les récréations auront lieu par groupes, de façon décalée pour éviter le brassage et faire respecter la distanciation physique. En cas de difficulté d'organisation de ce temps, il pourrait être remplacé par un temps de pause en classe.

Chaque soir, l'entretien intensif et une désinfection du matériel utilisé et des locaux seront effectués. Les portes ne seront actionnées que par les adultes qui veilleront à ce que les élèves ne touchent à rien d'autre que le matériel fourni individuellement.

Les déplacements des élèves se feront sans brassage des différents groupes, en décalé pour les passages aux toilettes, les récréations, les services de cantine.

La municipalité veillera à la fourniture du matériel nécessaire au respect des gestes barrières.

Les modalités d'accueil : (prévisions de fonctionnement qui pourront être modifiées selon les besoins et le nombre d'élèves accueillis).

Tous les enseignants des trois écoles de Rugles seront dans les écoles, soit en présence d'un groupe de leurs élèves ou d'élèves d'autres classes, soit isolés dans une classe pour assurer la continuité pédagogique à distance, soit mixeront les deux en fonction du déroulement de la journée. Tous les élèves de retour bénéficieront donc d'un enseignement uniquement en présentiel, sur tous les jours de classe.

### **Maternelle**

	<b>Carole Avril</b>	<b>Arnaud Gadois</b>	<b>Laure-Hélène Thiriet</b>
Matin	Continuité pédagogique à distance / aide accueil élèves maternelle / direction	Prise en charge du groupe d'élèves (PS/MS/GS)	Continuité pédagogique à distance / aide accueil élèves maternelle
Après-midi	Prise en charge des élèves à l'école élémentaire des Petits Prés	Continuité pédagogique à distance/ aide accueil élèves maternelle	Prise en charge des élèves de maternelle

### **Elémentaire Petits Prés**

	<b>Christine Raguin</b>	<b>Laura Isaac</b>	<b>Mervé Caglayan</b>	<b>Karine Marthon/Lucie Hellot (vendredi)</b>
--	-------------------------	--------------------	-----------------------	---

Matin	Prise en charge des élèves de CP (réunis)	Prise en charge des élèves de CE1 de sa classe habituelle	Prise en charge des CE1/CE2 de sa classe habituelle	Prise en charge des élèves de CE2 de sa classe habituelle
Après-midi	Continuité pédagogique à distance / Prise en charge des CP/CE1(de la classe de Laura)	Prise en charge des CP(réunis)/CE1(de sa classe) Continuité pédagogique à distance	Continuité pédagogique à distance	Continuité pédagogique à distance (mardi et jeudi) Prise en charge des élèves de CE2 de sa classe habituelle (mardi) Direction (vendredi)

### Elémentaire Veulin

	<b>Pauline Waroquier/ Lucie Hellot (</b>	<b>Corinne Delhomme</b>	<b>Christine Dragon</b>
Matin	Prise en charge de ses élèves	Prise en charge de ses élèves	Prise en charge de ses élèves
Après-midi	Prise en charge de ses élèves	Prise en charge de ses élèves	Prise en charge de ses élèves
Volontariat choisi	Continuité pédagogique à distance	Continuité pédagogique à distance	Continuité pédagogique à distance

Pour l'instant, les élèves seront accueillis tous les jours d'école aux horaires habituels, du personnel municipal assurera également les garderies du matin et du soir aux horaires habituels et proposera un service de restauration avec repas chaud servi aux élèves dans le restaurant scolaire, réaménagé de façon à assurer la sécurité sanitaire de tous. Un premier service aura lieu de 11h35 à 12h10 pour la maternelle, de 12h15 à 12h45 pour les élèves d'élémentaire Petits Prés et de 12h45 à 13h15 pour les élèves d'élémentaire Veulin qui viendront et repartiront en car.

Pour les enfants qui vont être de retour à l'école, un temps d'échange sera organisé par les enseignants afin de leur expliquer les règles de sécurité et la nouvelle organisation.

Chaque élève devra dans la mesure du possible amener ses propres affaires ou bien des boîtes de matériel nominatif leur seront proposées (pour les élèves de maternelle). S'il y a la nécessité d'utiliser du matériel collectif, celui-ci sera désinfecté après chaque utilisation.

Nous restons à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

